

## Communiqué de presse

Paris, le 10 mai 2023

### LOI INDUSTRIE VERTE : DES INVESTISSEURS ECRIVENT A BRUNO LE MAIRE

Ils demandent, une nouvelle fois, l'amélioration du cadre réglementaire du dialogue actionnarial sur les enjeux climat

Dans le cadre de la consultation publique sur le [projet de loi industrie verte](#), 34 investisseurs et acteurs de la finance responsable, dont le FIR, ont signé [une lettre adressée](#) au ministre de l'Économie français, M. Bruno Le Maire, afin d'intégrer dans la loi l'amélioration du dialogue actionnarial sur les enjeux climatiques en France.

#### Deux objectifs sont visés :

1. Généraliser des résolutions "Say on Climate" à partir d'un cahier des charges clair
2. Faciliter et clarifier les conditions de dépôt des résolutions actionnariales, notamment pour les résolutions climatiques.

Cette lettre réitère les demandes formulées par divers acteurs depuis quelques années: le FIR dès [2021](#) et aux côtés de plus de quarante acteurs du secteur financier en [2022](#) et [2023](#) ou encore la [commission climat et finance durable de l'AMF](#).

L'amélioration demandée permettrait aux investisseurs de mieux répondre aux attentes de leurs bénéficiaires et du régulateur par un engagement accru auprès des émetteurs sur les enjeux climat ainsi qu'une meilleure analyse de leurs stratégies climat.

Ainsi, **la loi Industrie verte**, qui devrait être promulguée d'ici l'été, constitue une **opportunité à ne pas**

**manquer** pour **renforcer le cadre réglementaire** en faveur du dialogue actionnarial sur les enjeux climatiques en France. En effet, comme le montrent plusieurs exemples d'assemblées générales en 2023 -ENGIE, TotalEnergies ou encore Veolia- les attentes des investisseurs pour débattre des sujets climat avec les entreprises sont fortes.

Il est **donc urgent de créer les conditions pour un débat régulier, encadré et ambitieux.**

La présidente du FIR, **Nathalie Lhayani** déclare : " *la loi industrie verte est une occasion unique de mettre enfin toutes les entreprises cotées sur un pied d'égalité s'agissant de la présentation de leur stratégie climat à leurs actionnaires, de renforcer ainsi la démocratie actionnariale et les incitations à décarboner les modèles d'affaires des grandes entreprises . Les investisseurs responsables attendent du régulateur un encadrement des Say on Climate, tant sur leur contenu et leur fréquence que sur leur modalité d'adoption, ainsi qu'une simplification des conditions de dépôts de résolutions environnementales et sociales.* "

**LA LETTRE**

**Contact presse :**

Béatrice Passédat – [beatrice.passe-dat@frenchsif.org](mailto:beatrice.passe-dat@frenchsif.org) – +33 (0)1 40 36 61 58

**À propos du FIR**

Le FIR est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est aussi un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Par ailleurs, le Forum est le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. [www.frenchsif.org](http://www.frenchsif.org)